

Ile-de-France

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & BÂTIMENT DURABLE

BILAN ANNUEL 2020



— FILIÈRE RÉSEAU DES —
CERC
— FILIÈRE CONSTRUCTION —
Mesurer. Anticiper.



ÎLE-DE-FRANCE
CERC
— FILIÈRE CONSTRUCTION —
Mesurer. Anticiper.

Mars 2021

Sommaire

L'environnement socioéconomique et la conjoncture

p. 3

- ▶ L'activité du Bâtiment en hausse régulière avant la crise sanitaire de 2020
- ▶ L'entretien-rénovation et la rénovation énergétique : des activités qui peinent à décoller
- ▶ Un potentiel de logements à rénover important mais hétérogène

Les leviers à la transition énergétique dans le Bâtiment

p. 5

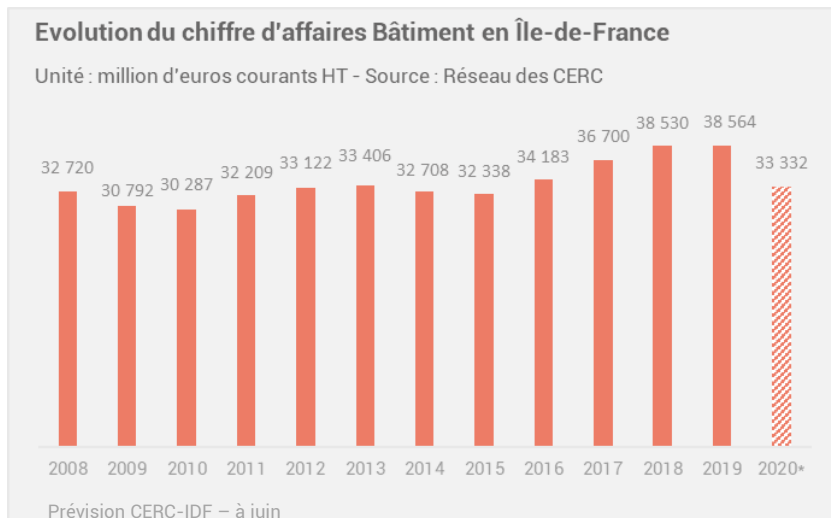
- ▶ Dans l'ancien : des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités
- ▶ Dans le neuf : un fort recours aux labellisations énergétiques et environnementales

La mobilisation des professionnels

p. 15

- ▶ La qualification RGE mobilise les entreprises de tous les territoires et de tous les domaines de travaux

L'activité du Bâtiment en hausse régulière avant la crise sanitaire de 2020



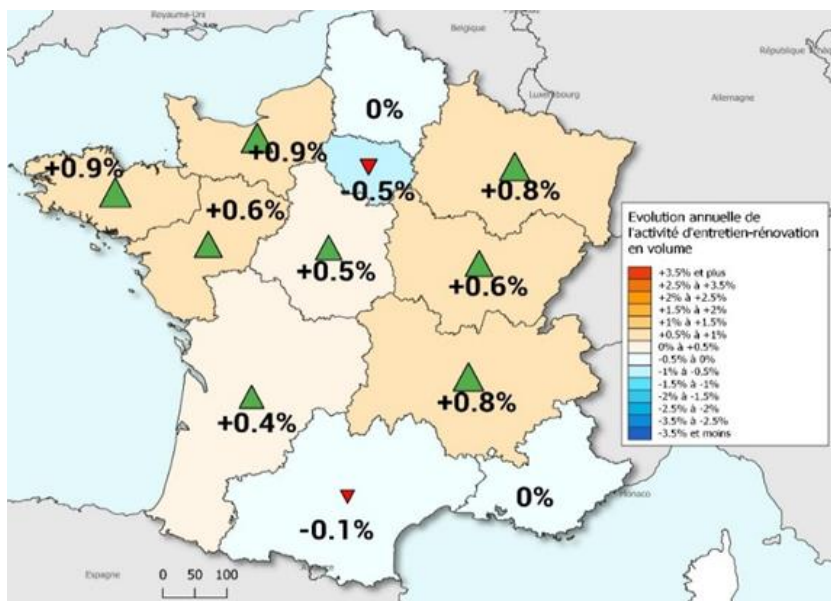
Chiffre d'affaires 2019 (évolutions en volume)

Île-de-France	France
38,6 M€	40,2 Md€
+0,1%	+1,4%

En Île-de-France, l'activité du Bâtiment connaît une hausse continue et progressive depuis 2015, après une période de stagnation du chiffre d'affaires du secteur (2013-2015). La crise sanitaire de 2020 est toutefois précédée d'une période de stagnation de l'activité du Bâtiment. Ainsi, en 2019, le chiffre d'affaires du Bâtiment est de 38,6 millions d'euros, soit +0,1% par rapport à l'année précédente.

L'entretien-rénovation et la rénovation énergétique : des activités qui peinent à décoller

Evolution de l'activité d'entretien-rénovation en volume en 2019

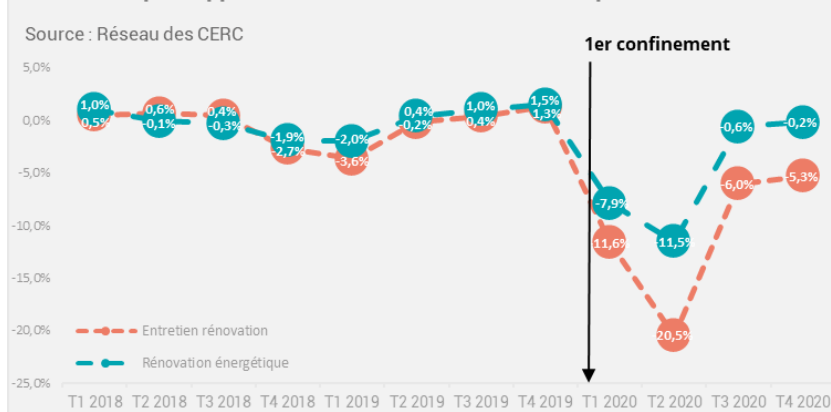


En Île-de-France, l'activité d'entretien rénovation représente près de la moitié (48,8%) de l'activité globale du Bâtiment en 2019. Toutefois, cette dernière ne semble pas connaître la même tendance à la hausse que le Bâtiment dans son ensemble. En effet, l'activité d'entretien rénovation peine à décoller et augmente relativement moins vite que le chiffre d'affaires du Bâtiment dans son intégralité. En conséquence, la part de l'activité d'entretien-rénovation dans l'activité du Bâtiment n'a cessé de diminuer entre 2010 et 2019, passant de 60,2% à 48,8%. Aussi, en moyenne en 2019, l'activité d'entretien-rénovation stagne (-0,5%) en Île-de-France.

Une activité de rénovation énergétique qui stagne en 2019

De manière générale, en Île-de-France, l'activité de rénovation énergétique connaît une croissance similaire à celle de l'activité d'entretien-rénovation. Le taux de variation trimestriel d'une année sur l'autre varie entre -2,7 et 1,5% sur la même période. En moyenne, l'activité de rénovation énergétique est moins dynamique en Île-de-France qu'au niveau national. L'activité francilienne de rénovation énergétique témoigne d'une tendance globalement positive sur ces dernières années, bien que cette activité peine à décoller véritablement.

Evolution de l'activité d'entretien-rénovation et de rénovation énergétique en volume par rapport au même trimestre de l'année précédente

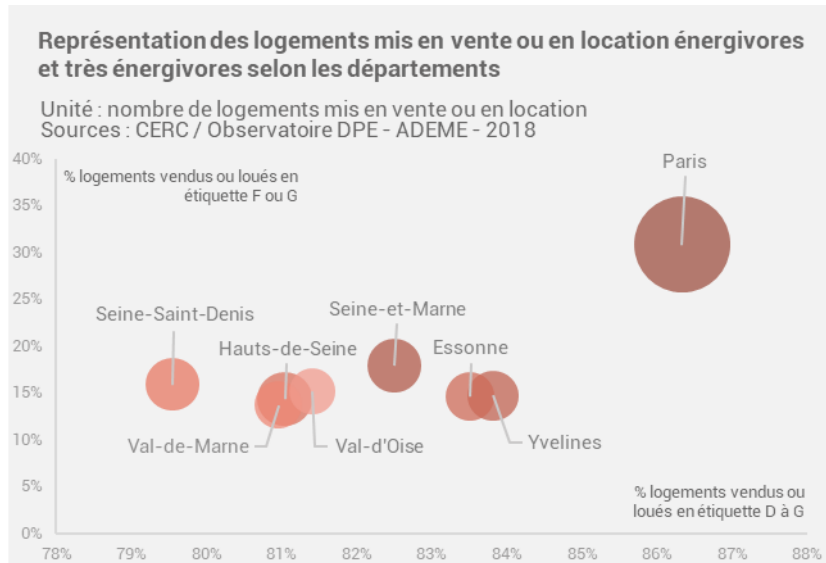


L'année 2020, une année qui rompt avec les tendances passées

La crise sanitaire marque naturellement un arrêt dans cette dynamique. En 2020, les taux d'évolution de l'activité de rénovation énergétique (d'une année sur l'autre) sont en baisse tous les trimestres. L'activité d'entretien-rénovation est quant à elle en baisse de -10,3% en volume en moyenne sur l'année 2020.

Source : Réseau des CERC
Unité : % d'évolution en volume du montant HT facturé

Un potentiel de logements à rénover important mais hétérogène



Taille des bulles proportionnelle au nombre de logements mis en vente ou en location en étiquette D à G

* Part des logements vendus ou loués éconergivores (à étiquette D, E, F ou G) : nombre de logements vendus ou loués éconergivores (étiquette D, E, F ou G)/nombre total de logements vendus ou loués

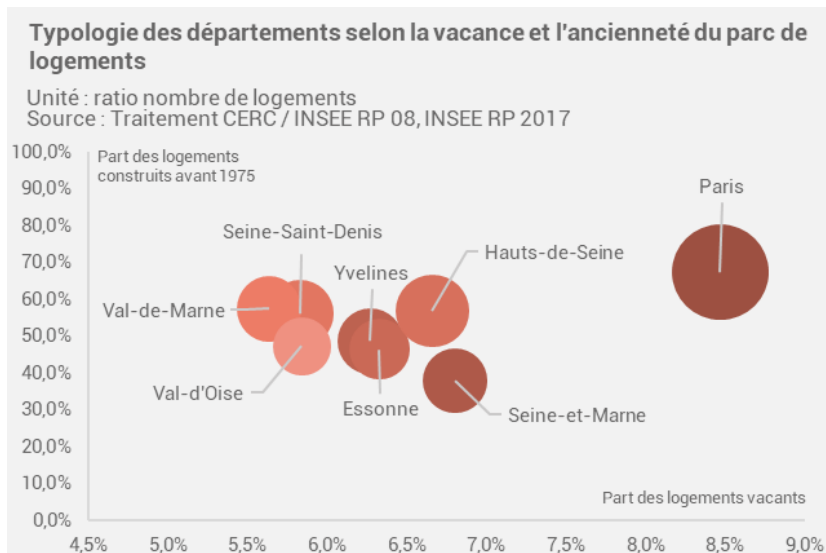
Logements vendus ou loués en étiquette D,E,F ou G

Île-de-France	France
4 317 803	21 569 036
82,7%*	75,4%*

La région Île-de-France dispose d'un grand potentiel de logements à rénover. Rien que parmi les logements vendus ou loués, plus de 8 sur 10 sont éconergivores (étiquettes D, E, F ou G), soit plus de 4 millions de logements. Ce chiffre est légèrement plus élevé que la moyenne nationale (75,4%).

Près de 17% des logements mis en vente ou en location sont très éconergivores

Cet indicateur connaît également certaines disparités territoriales au sein même de la région Île-de-France. Ainsi, tandis que la plupart des départements témoignent d'une proportion de logements vendus/loués très éconergivores (étiquettes F ou G) similaires (tournant autour de 15% environ), Paris enregistre un taux de logements très éconergivores de plus de 30%.



Taille des bulles proportionnelle au nombre de logements du parc de logements

* Un logement est vacant s'il est inoccupé et :

- proposé à la vente, à la location,
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation,
- en attente de règlement de succession,
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés,
- sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

Source : INSEE

Part des logements vacants*

Île-de-France	France
6,8%	8,2%

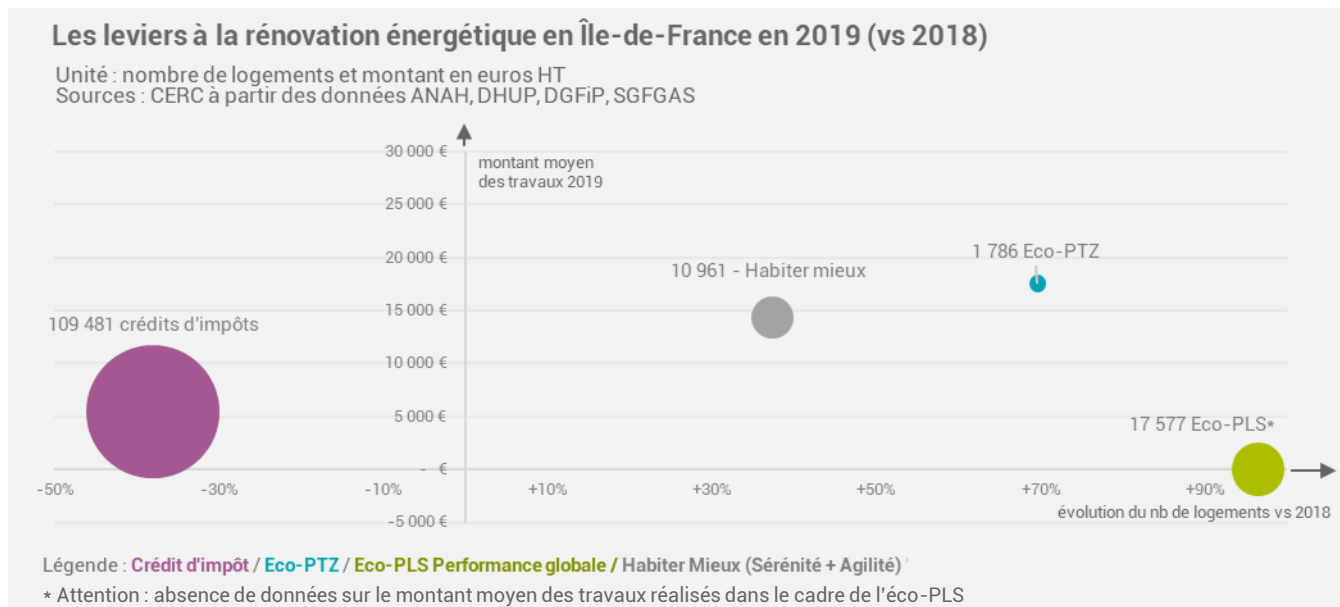
En Île-de-France, près de 7% des logements sont vacants, contre 8,2% en moyenne au niveau national. Cet indicateur connaît d'assez faibles disparités territoriales : le taux de logements vacants par département varie entre 5,6% et 6,8% dans la majorité des départements franciliens. Seul Paris, enregistre une proportion de logements vacants à la fois largement supérieure à la moyenne régionale (8,5%) et comparable à la moyenne nationale.

Près de 55% des logements franciliens ont été construits avant 1975

La région Île-de-France témoigne d'une proportion de logements anciens (construits avant 1975), et donc potentiellement à rénover, particulièrement importante : 55% des logements franciliens sont anciens. Une nouvelle fois, Paris apparaît comme un département à part, puisqu'il enregistre une part de logements anciens relativement élevée (67,4%) par rapport aux autres départements franciliens.

Dans l'ancien : des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique différemment sollicités

Le bilan des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique



Les différents dispositifs d'aide à la rénovation énergétique

Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) :

Il s'agit d'un dispositif qui permet à ses bénéficiaires de déduire de leurs impôts sur le revenu une partie des dépenses engagées pour leurs travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de leur logement. Il est accordé sous certaines conditions de ressources. En 2019 (travaux 2018), près de 110 000 foyers franciliens ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant global de 620 millions d'euros. Il reste le dispositif le plus utilisé en 2019, malgré un recul du recours à son utilisation de l'ordre de -40% par rapport à 2018. Cette baisse est notamment due à la réforme du CITE et la réduction de son enveloppe au niveau national, survenue en 2019.

1 € distribué → 4,85 € de travaux déclarés

L'ECO PTZ :

Il s'agit d'un prêt à taux zéro qui permet notamment à tout propriétaire d'un logement utilisé comme résidence principale de financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique (isolation, chauffage, chauffe-eau utilisant des énergies renouvelables, etc.) sans conditions de ressources. En 2019, ce dispositif a permis de rénover près de 1 800 logements, pour un montant total de 31,3 millions d'euros.

1 € distribué → 1,29 € de travaux déclarés

Le Programme Habiter Mieux de l'ANAH :

Il s'agit d'un programme, piloté par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), ayant pour objectif d'aider par des subventions les ménages à revenus modestes à entreprendre des travaux dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. L'ANAH propose deux types d'aides :

- **Le programme Habiter Mieux – Sérénité** : un outil conçu pour apporter aux foyers à revenus modestes ou très modestes un accompagnement et une aide financière pour leurs travaux de rénovation. Cette aide est valable pour des travaux qui permettent d'économiser au minimum 25% d'énergie. Ce programme a permis de financer des travaux dans 5 142 logements, pour un montant de 106,4 millions d'euros en 2019.
- **Le programme Habiter Mieux – Agilité** : un outil conçu pour les foyers à revenus modestes ou très modestes pour leur permettre de financer l'isolation de leurs combles, l'isolation de leurs murs extérieurs et/ou intérieurs, ou un changement de chaudière. En 2019, ce programme a permis de financer des travaux dans près de 5 820 logements, pour un montant de 51,1 millions d'euros.

1 € distribué → 2,03 € de travaux déclarés

L'ECO PLS :

L'éco-prêt logement social se présente comme un prêt d'un montant de 9 000 à 22 000 € par logement, accessible aux bailleurs sociaux. L'enjeu principal de cet éco-prêt est la réhabilitation des logements sociaux les plus énergivores afin de diminuer les charges énergétiques des locataires. Plus de 17 500 prêts ont été engagés dans le cadre de ce dispositif en 2019. Le recours à ce dispositif est en très forte hausse en 2019, et a presque doublé par rapport à 2018.

1 € distribué → ND € de travaux déclarés

MaPrimeRénov. :

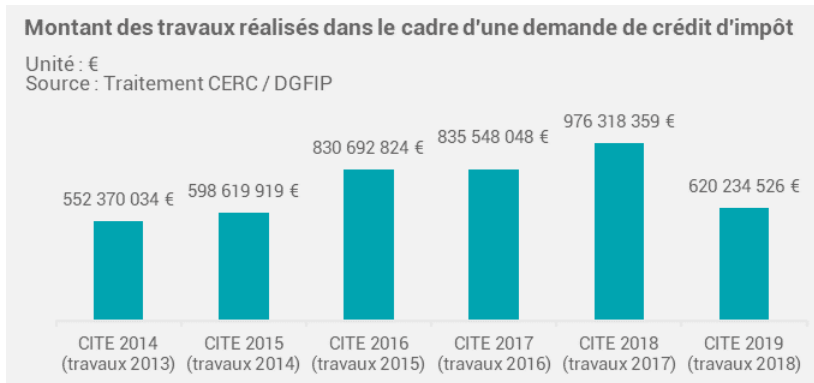
Ce dispositif mis en place en 2020, consiste en une aide financière versée par l'ANAH, sous forme de prime à la transition énergétique. Cette dernière permet aux ménages les plus modestes de financer des travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel Reconnu garant de l'environnement (RGE). En 2020, près de 17 900 dossiers ont été engagés, permettant de financer 107 millions d'euros de travaux.

NB. Ce dispositif n'apparaît pas dans le graphique car aucune comparaison avec l'année précédente (2019) n'est possible.

1 € distribué → 2,35 € de travaux déclarés

Information : le CITE et le dispositif Habiter Mieux Agilité ont été supprimés pour les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 2021 et remplacés par la prime de transition énergétique MaPrimeRénov.

Le CITE : le dispositif le plus sollicité en Île-de-France

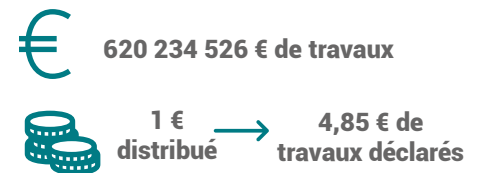


NB. 2015 : y compris dépenses réalisées en bouquets de travaux 2014-2015

Ratio du nombre de foyers ayant demandé un crédit d'impôt en 2019 sur les propriétaires occupants (travaux 2018)

Île-de-France	France
4,6%	5,5%

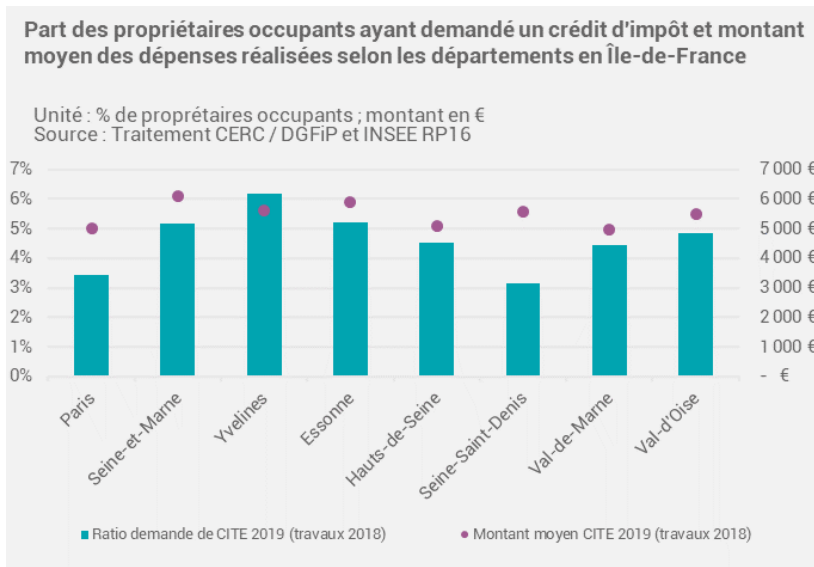
Montant de travaux réalisés dans le cadre du CITE en Île-de-France en 2019



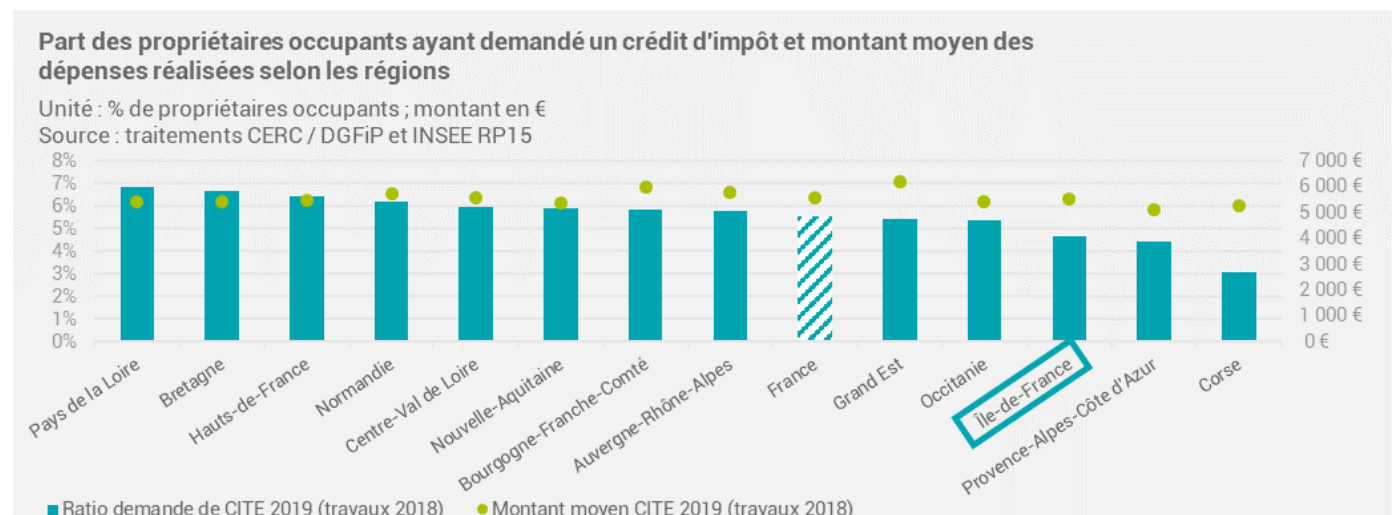
En 2019 (travaux 2018), le CITE est le dispositif d'aide à la rénovation énergétique le plus utilisé, avec près de 110 000 logements rénovés et 620 millions d'euros de travaux réalisés en Île-de-France. Il est toutefois moins utilisé, en proportion, en Île-de-France que sur l'ensemble du territoire national : 4,6% des propriétaires occupants franciliens ont eu recours à ce dispositif en 2019, contre 5,5% en moyenne au niveau national. La mobilisation du CITE est par ailleurs en baisse en Île-de-France en 2019, les montant de travaux réalisés dans ce cadre diminuant de 36% par rapport à 2018. Cette baisse est toutefois à imputer à la réforme du CITE et à la réduction de son enveloppe, survenue en 2019.

Le CITE : le dispositif le plus utilisé

Le recours à ce dispositif connaît certaines disparités territoriales, à la fois au niveau francilien et au niveau national. De manière générale, le montant moyen du CITE accordé varie sensiblement moins (selon le département ou la région) que la part des propriétaires occupants ayant bénéficié d'un CITE. Le CITE est toutefois le dispositif le plus efficace s'agissant du rapport euros distribués/euros de travaux réalisés en Île-de-France.



Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons bleu se réfèrent à la part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE. L'axe de droite et les points violets se réfèrent au montant moyen des travaux.

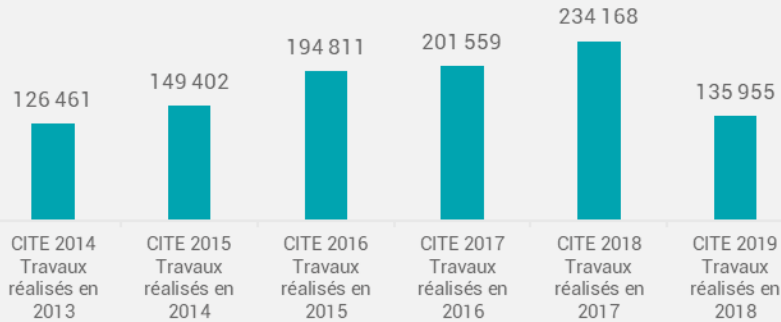


Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons bleu se réfèrent à la part des propriétaires occupants ayant demandé un CITE. L'axe de droite et les points verts se réfèrent au montant moyen des travaux.

L'isolation thermique : principal domaine d'action dans le cadre du CITE

Evolution du nombre d'actions réalisées dans le cadre du crédit d'impôt

Unité : nombre d'actions réalisées
Source : Traitement CERC / DGFIP



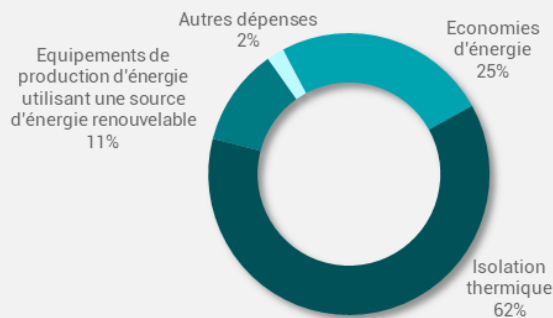
Malgré la prépondérance du dispositif parmi les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique, le recours au CITE connaît une sensible baisse en 2019. Comme évoqué à la page précédente, cette dernière est notamment due à la réforme du CITE et la réduction de son enveloppe au niveau national, mises en œuvre en 2019. Dans le cadre du CITE, près de 136 000 actions de travaux ont été réalisées en Île-de-France en 2019 (travaux 2018), soit -42% de moins qu'en 2018 (travaux 2017).

Près de 136 000 actions de travaux réalisées dans le cadre du CITE 2019

Dans la majorité des cas, les actions de travaux réalisées (près de deux tiers) sont relatives à l'isolation thermique des logements. Les travaux d'isolation des parois vitrées et des toitures sont fortement plébiscités, puisqu'ils représentent près de la moitié (46%) des actions menées dans le cadre du CITE en 2018 (travaux déclarés en 2019). Les travaux relatifs aux économies d'énergie sont quant à eux l'objet d'un quart des actions menées. Les remplacements de chaudières classiques par des chaudières à haute performance énergétique et les remplacements d'appareils de chauffage sont les principaux travaux d'économie d'énergie effectués. Enfin, l'achat/le remplacement d'équipements de production d'énergie par des alternatives utilisant une source d'énergie renouvelable et les autres dépenses représentent respectivement 11% et 2% des actions menées dans le cadre du CITE 2019.

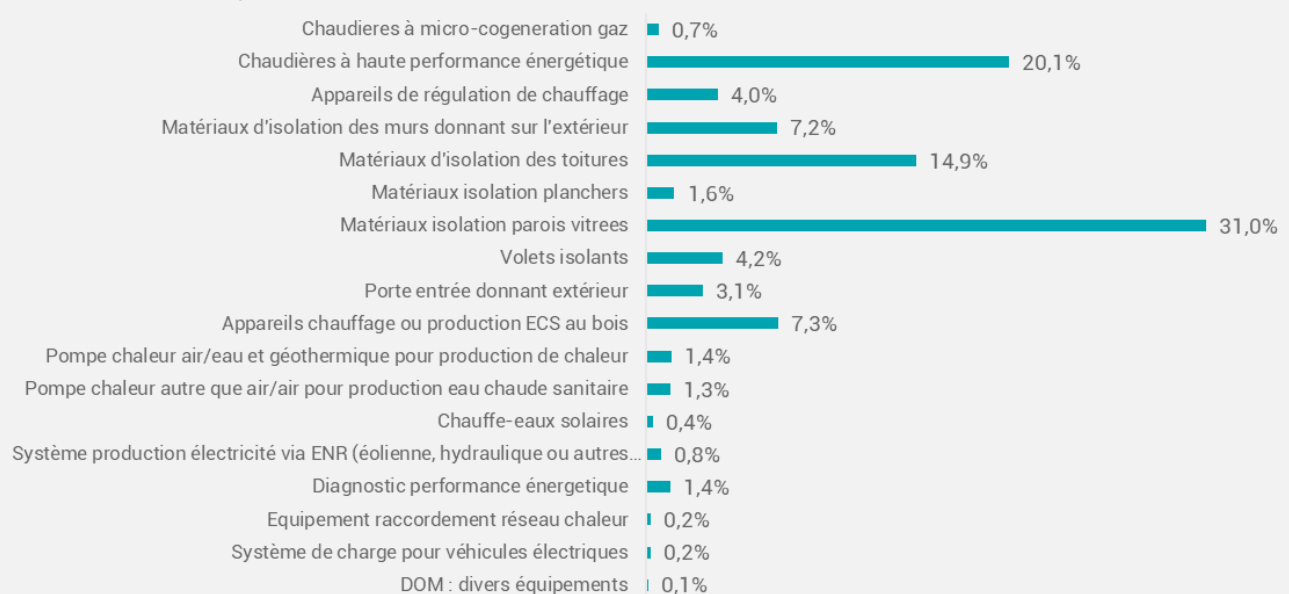
CITE 2019 - Répartition des actions menées en 2018 (et déclarées en 2019) par les ménages

Unité : nombre d'actions réalisées - Source : Traitement CERC / DGFIP



CITE 2019 - Actions réalisées en 2018 (et déclarées en 2019) par catégorie de travaux

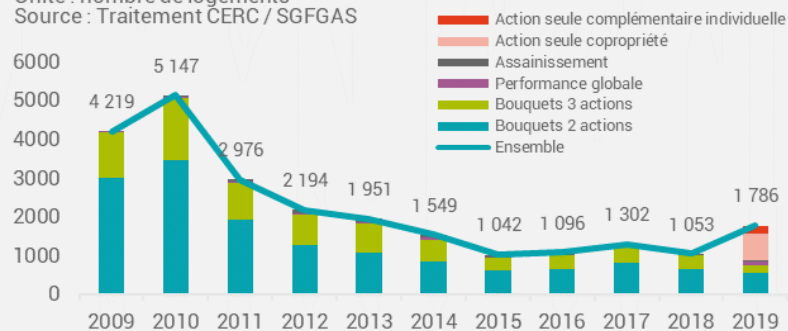
Unité : nombre d'actions réalisées
Source : Traitement CERC / DGFIP



Forte hausse du recours à l'éco-PTZ, portée par le nouveau dispositif « Action seule »

Evolution de la distribution d'éco-PTZ en Île-de-France

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / SGFGAS



Nombre d'éco-PTZ distribués en 2019 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
1 786	35 213
+70%	+92%

Montant de travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ en Île-de-France en 2019

€ 31 315 724 € de travaux

1 € distribué → 1,29 € de travaux déclarés

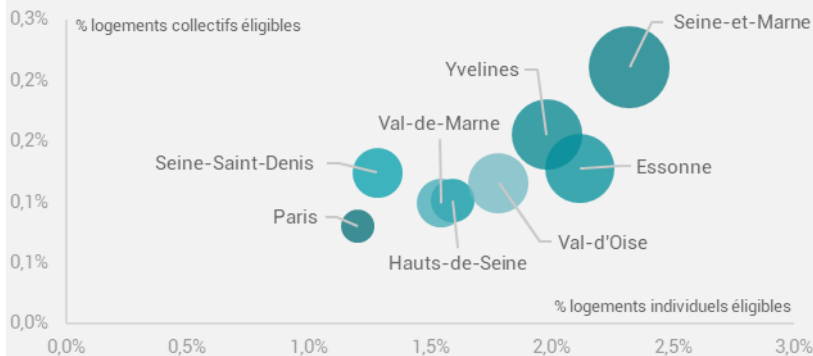
Après une chute continue du recours à l'éco-PTZ depuis 2010, ce dispositif connaît un nouvel essor en 2019. Avec près de 1 800 prêts distribués en Île-de-France, le recours à l'éco-PTZ a augmenté de +70% en 2019, par rapport à 2018.

Une facilitation du recours à l'éco-PTZ qui porte ses fruits

Ce regain d'intérêt pour l'éco-PTZ est essentiellement porté par le nouveau dispositif éco-PTZ « Action seule ». Ce dernier fait partie de la série de modifications engagées en 2019 pour faciliter le recours à l'éco-PTZ. Il permet le financement de la réalisation d'une seule action parmi la liste des travaux éligibles au dispositif via un prêt pouvant aller jusqu'à 15 000 euros.

Distribution départementale d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2019 en Île-de-France

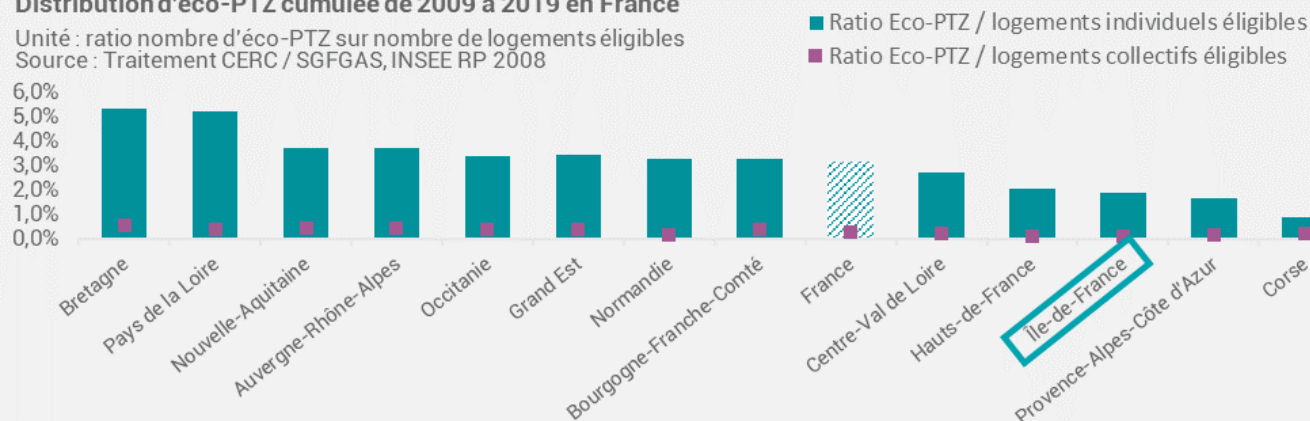
Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles
Source : Traitement CERC / SGFGAS, INSEE RP 2008



Note de lecture graphique : Taille des bulles est proportionnelle au nombre d'éco-PTZ distribués depuis 2009.

Distribution d'éco-PTZ cumulée de 2009 à 2019 en France

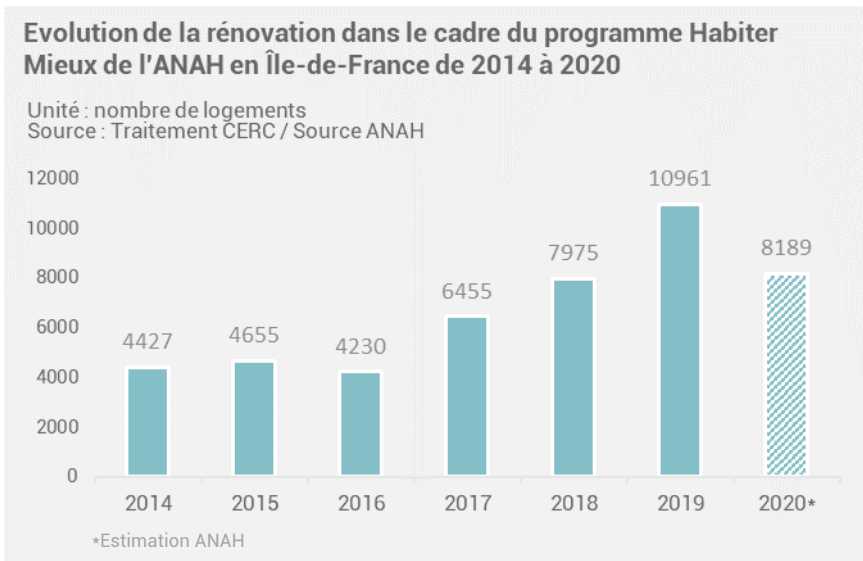
Unité : ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles
Source : Traitement CERC / SGFGAS, INSEE RP 2008



Le dispositif éco-PTZ connaît également certaines disparités territoriales, à la fois au niveau régional et au niveau national. Au niveau régional, les départements de Grande Couronne témoignent de taux de logements collectifs et individuels bénéficiaires de l'éco-PTZ (ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles) plus importants que ceux de la Petite Couronne. Paris est ainsi le département témoignant du ratio nombre d'éco-PTZ sur nombre de logements éligibles le plus faible, à la fois dans le logement collectif et dans l'individuel, tandis que la Seine-et-Marne est le département où ces indicateurs sont les plus élevés.

Au niveau national, l'Île-de-France est une des régions de France métropolitaine où ces ratios sont les moins élevés. Avec seulement 1,9% de logements bénéficiaires (parmi les éligibles) dans l'individuel et 0,1% dans le collectif, ces indicateurs sont inférieurs à la moyenne nationale, à savoir 3,2% dans le logement collectif et 0,3% dans l'individuel.

Essor des rénovations dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH



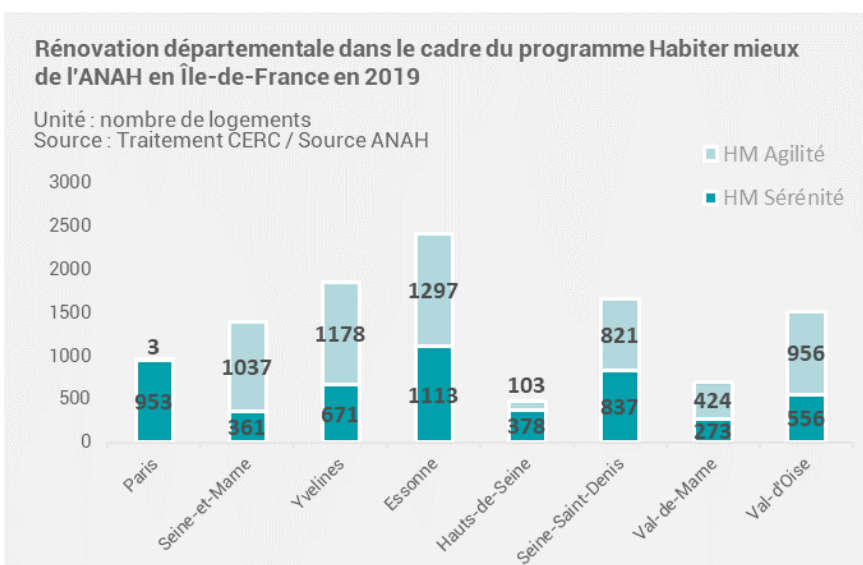
Nombre de logements rénovés via le programme Habiter Mieux en 2019 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
10 959	116 995
+37%	+88%

Montant de travaux réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux de l'ANAH en Île-de-France en 2019

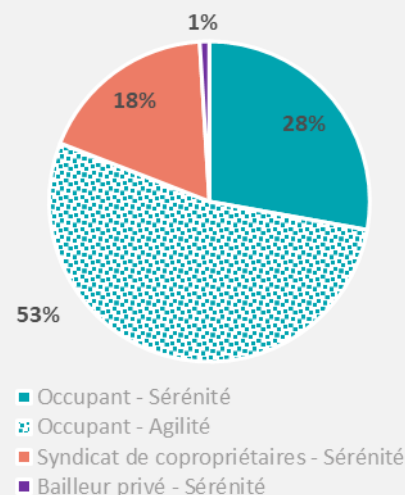
€ **157 523 881 € de travaux**

1 € distribué → 2,03 € de travaux déclarés



Rénovation dans le cadre du programme Habiter mieux de l'ANAH par type de demandeur en Île-de-France en 2019

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / Source ANAH



En 2019, près de 11 000 logements/foyers franciliens ont bénéficié d'aides issues des programmes Habiter Mieux de l'ANAH, soit une hausse de 37,4% par rapport à l'année précédente (2018). Parmi ces derniers, 47% (5142 logements) ont bénéficié du programme Habiter Mieux Sérénité et 53% (5819 logements), du programme Habiter Mieux Agilité. Ces aides ont donné lieu à 157,5 millions de travaux en Île-de-France en 2019.

Plus de 157,5 millions d'euros de travaux réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux de l'ANAH

Plus de trois quarts (81%) des demandeurs des programmes de l'ANAH sont des occupants, contre 18% des syndicats de copropriété et seulement 1% des bailleurs privés. Cette ventilation s'explique par le fait que le programme Habiter Mieux - Agilité de l'ANAH s'adresse seulement aux occupants.

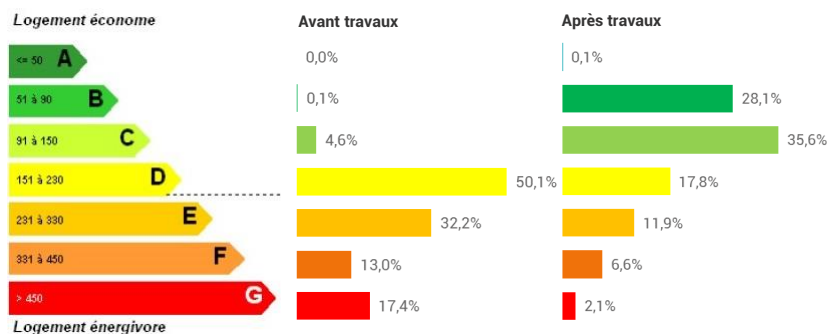
La répartition du nombre de logements bénéficiaires des aides de l'ANAH par département ne permet pas de mettre en évidence la présence de disparités territoriales, les données disponibles ne permettant pas de rapporter ces chiffres à la population éligible dans chaque département.

Les premières estimations de l'ANAH pour l'année 2020 suggèrent qu'environ 8 200 logements ont perçu des aides dans le cadre des programmes Habiter Mieux (6598 Sérénité / 1591 Agilité) en Île-de-France.

Les rénovations Habiter Mieux – Sérénité

Répartition des logements par étiquette DPE avant et après travaux dans le cadre du programme Habiter mieux – Sérénité en Île-de-France en 2019

Unité : % du nombre de logements financés par le dispositif Sérénité
Source : Réseau des CERC-IDF / ANAH



Caractéristiques des travaux réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux – Sérénité de l'ANAH en Île-de-France en 2019/2020



5142 logements rénovés en 2019
6598 logements rénovés en 2020*



-28,7% de logements rénovés en 2019
+28,3% de logements rénovés en 2020*



106 412 479 € de travaux en 2019
114 076 866 € de travaux en 2020*

*Estimation ANAH

Dans le cadre du programme Habiter Mieux – Sérénité de l'ANAH, 5142 logements ont été rénovés en 2019 en Île-de-France, soit plus d'un quart de moins que l'année précédente. Grâce à ces aides, 106,4 millions d'euros de travaux ont été réalisés. En 2020, selon les dernières estimations de l'ANAH, 6600 foyers ont bénéficié d'aides à la rénovation énergétique de leur logement. Cet indicateur est en hausse de près de 30% (+28,3%) par rapport à l'année 2019. A ces aides correspondent environ 114 millions d'euros de travaux réalisés en Île-de-France, en 2020.

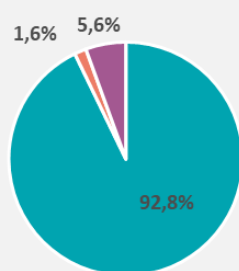
Le programme Habiter Mieux – Sérénité de l'ANAH, gage de véritables économies d'énergie

L'aide Habiter Mieux – Sérénité de l'ANAH est valable pour des travaux qui permettent d'économiser au minimum 25% d'énergie. Ainsi, en 2019, dans ce cadre, la grande majorité des logements rénovés ont vu leur étiquette DPE s'améliorer. Tandis que seulement 4,7% des logements étaient économes en énergie (étiquettes A, B ou C) avant travaux, près de deux tiers d'entre eux (63,8%) le sont, in fine, après travaux.

Les rénovations Habiter Mieux – Agilité

Répartition du nombre de logements rénovés par type de travaux dans le cadre du programme Habiter mieux de l'ANAH en Île-de-France en 2019

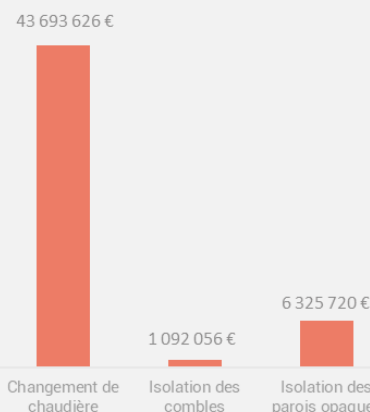
Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC-IDF / ANAH



■ Changement de chaudière
■ Isolation des combles
■ Isolation des parois opaques

Montant de travaux réalisés par type de travaux dans le cadre du programme Habiter mieux de l'ANAH en Île-de-France en 2019

Unité : euros courants HT
Source : Traitement CERC-IDF/ANAH



Caractéristiques des travaux réalisés dans le cadre du Programme Habiter Mieux – Agilité de l'ANAH en Île-de-France en 2019/2020



5819 logements rénovés en 2019
1591 logements rénovés en 2020*



+754% de logements rénovés en 2019
-72,7% de logements rénovés en 2020*



51 111 402 € de travaux en 2019
11 688 602 € de travaux en 2020*

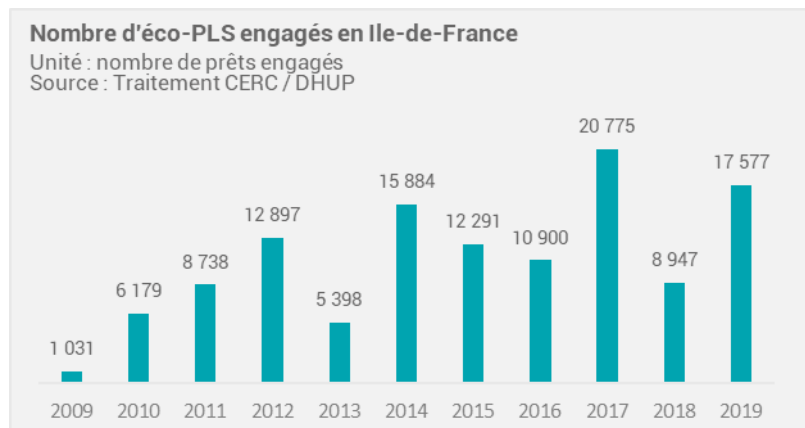
*Estimation ANAH

Dans le cadre du programme Habiter Mieux – Agilité, 5 819 foyers ont pu bénéficier d'une aide leur permettant de changer leur chaudière, d'isoler leurs combles ou leurs parois opaques. Ce programme connaît un essor fulgurant en 2019, puisque le nombre de logements rénovés augmente de plus de 700% en Île-de-France sur cette période, par rapport à l'année précédente. Ces aides ont permis de réaliser 51 millions d'euros de travaux en Île-de-France en 2019.

Le changement de chaudière : la principale utilisation du programme Habiter Mieux - Agilité

La très grande majorité des aides du programme ont été consacrées à un changement de chaudière, à la fois en nombre de logements concernés (93%) et en montant de travaux (85%, soit 43,7 millions d'euros).

L'éco-PLS : un dispositif au recours en hausse et très utilisé en Île-de-France



Nombre de logements engagés éco-PLS en 2019 (Evol. 1 an)

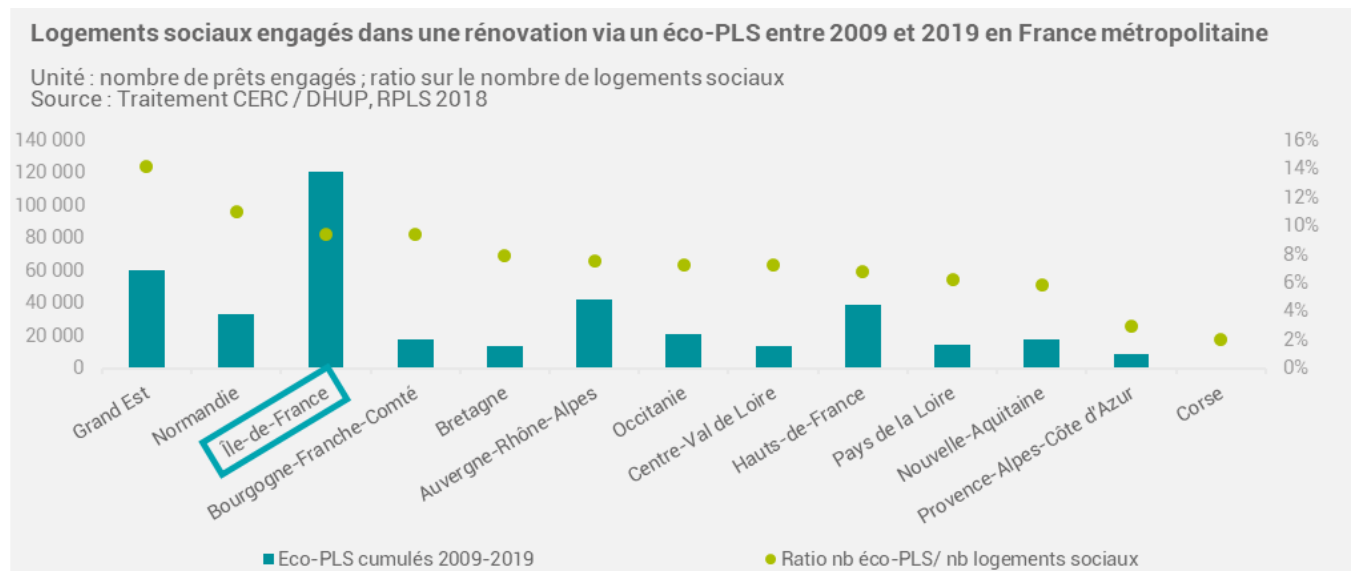
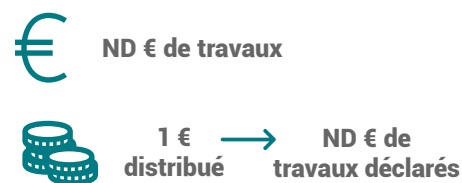
Région	Nombre de logements engagés	Évolution (1 an)
Île-de-France	17 577	+96%
France	48 050	+37%

En 2019, 17 577 éco-PLS ont été engagés, en Île-de-France. Ce nombre a presque doublé par rapport à l'année précédente (8 947 prêts engagés en 2018), venant quasiment rattraper la chute du nombre de prêts accordés l'année précédente.

Le recours à l'éco-PLS en hausse

Le recours à l'éco-PLS témoigne de grandes disparités territoriales inter régionales. L'Île-de-France est la région de France métropolitaine témoignant du plus fort recours à l'éco-PLS (en nombre de prêts cumulés) sur la période 2009-2019. Elle est également l'une des régions où le ratio entre le nombre d'éco-PLS et le nombre de logements sociaux est le plus important, avec un ratio de presque 10%.

Montant de travaux réalisés dans le cadre De l'éco-PLS en Île-de-France en 2019

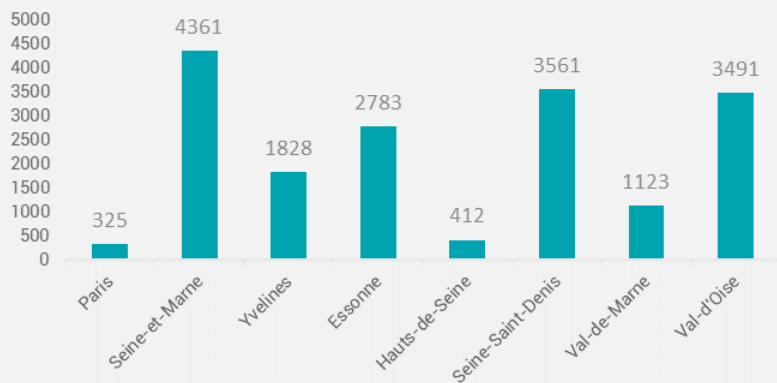


Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons bleu se réfèrent au nombre de prêts engagés. L'axe de droite et les points verts se réfèrent au ratio nombre de dossiers engagés / nombre de logements sociaux.

MaPrimeRénov : un nouveau dispositif particulièrement efficace

Répartition départementale du nombre de dossiers engagés dans le cadre du programme MaPrimeRénov en Île-de-France en 2020

Unité : nombre de logements
Source : Traitement CERC / Source ANAH



Caractéristiques des travaux réalisés dans le cadre du Programme MaPrimeRénov en Île-de-France en 2020



17 884 dossiers engagés



251 211 749 € de travaux



1 € distribué → 2,35 € de travaux déclarés



19 591 gestes engagés

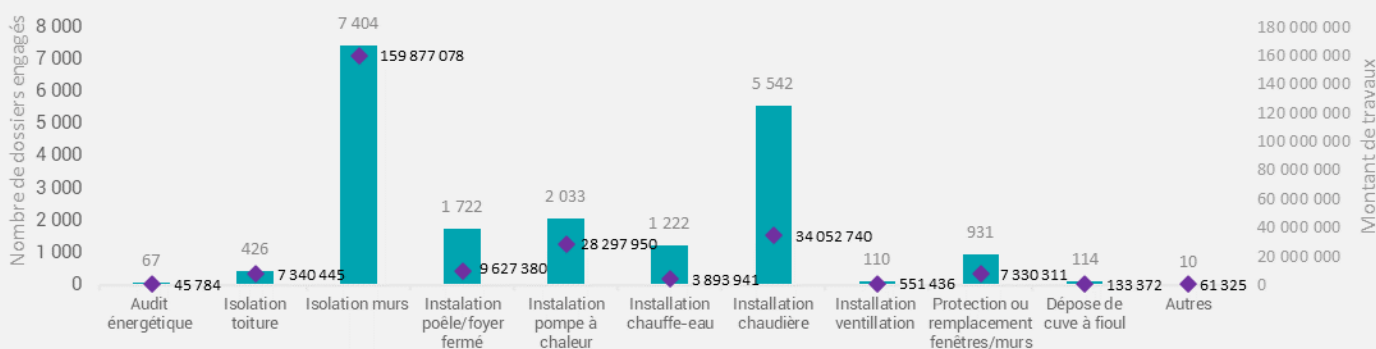
En 2020, 17 884 dossiers ont été ouverts en Île-de-France, pour près de 20 000 gestes engagés et plus de 251 millions de travaux réalisés. Pour sa 1^{ère} année de mise en œuvre, le programme semble relativement performant, puisque 1 euro d'aide distribué dans le cadre de ce programme permet de réaliser 2,35 euros de travaux. La répartition du nombre de dossiers engagés par département ne permet pas de mettre en évidence la présence de disparités territoriales, les données disponibles ne permettant pas de rapporter ces chiffres à la population éligible dans chaque département.

MaPrimeRenov : la fusion du CITE et du dispositif Habiter Mieux – Agilité

La grande majorité des aides MaPrimeRenov (72% en nombre de dossiers engagés et 77% en montant de travaux réalisés) ont permis de réaliser des isolations de murs et des installations de chaudière, en Île-de-France, en 2020. En ce sens, il joue bien son rôle de remplaçant/fusion des dispositifs CITE et Habiter Mieux Agilité de l'ANAH. La plupart des demandeurs (80%) de MaPrimeRenov sont des ménages très modestes.

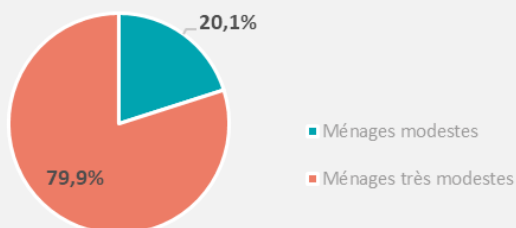
Rénovation dans le cadre du programme MaPrimeRénov par type de travaux en Île-de-France en 2020

Unité : nombre de dossiers engagés/montant de travaux
Source : Traitement CERC-IDF / Source DRIHL



Rénovation dans le cadre du programme MaPrimeRénov par type de demandeur en Île-de-France en 2020

Unité : dossiers engagés
Source : Traitement CERC-IDF/Source DRIHL



Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons bleu se réfèrent au nombre de dossiers engagés. L'axe de droite et les points violets se réfèrent au montant des travaux.

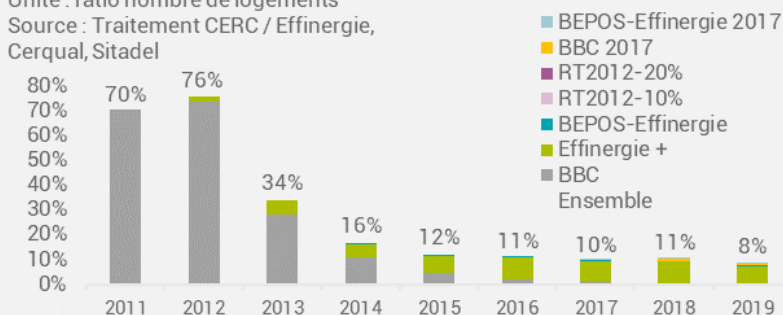
Dans le neuf : un recours aux labellisations énergétiques et environnementales particulièrement fort en Île-de-France

La labellisation énergétique de logements : un dispositif encore très utilisé mais dont le recours recule progressivement

Evolution des demandes de labellisations énergétiques de logements rapportées aux autorisations en Île-de-France

Unité : ratio nombre de logements

Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Sitadel



Nombre de logements avec demande de labellisation énergétique > RT 2012 en 2019 (Evol. 1 an)

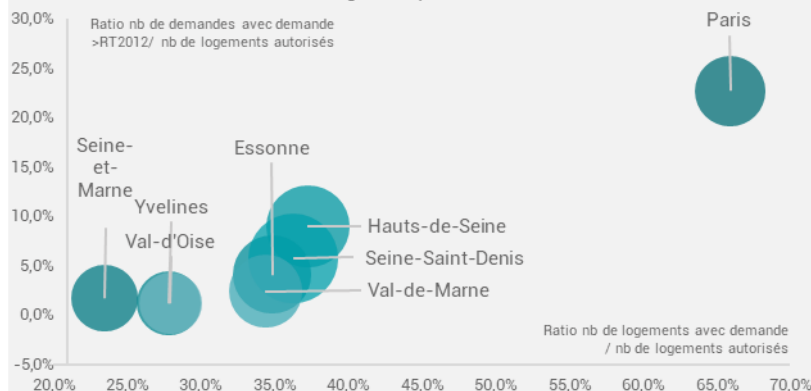
Île-de-France	France
6 339	8 989
-27%	-21%

Les demandes de labellisation énergétique de logements n'ont cessé de diminuer, en valeur et en proportion des logements autorisés, en Île-de-France, entre 2011 et 2019. En 2019, seuls 8% des logements autorisés ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique. Avec moins de 9000 demandes de labellisation en 2019, cet indicateur est en baisse de plus de 20% par rapport à l'année précédente.

Bilan des demandes de labellisations énergétiques de logements en Île-de-France de 2007 à 2019

Unité : ratio nombre de logements

Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Sitadel



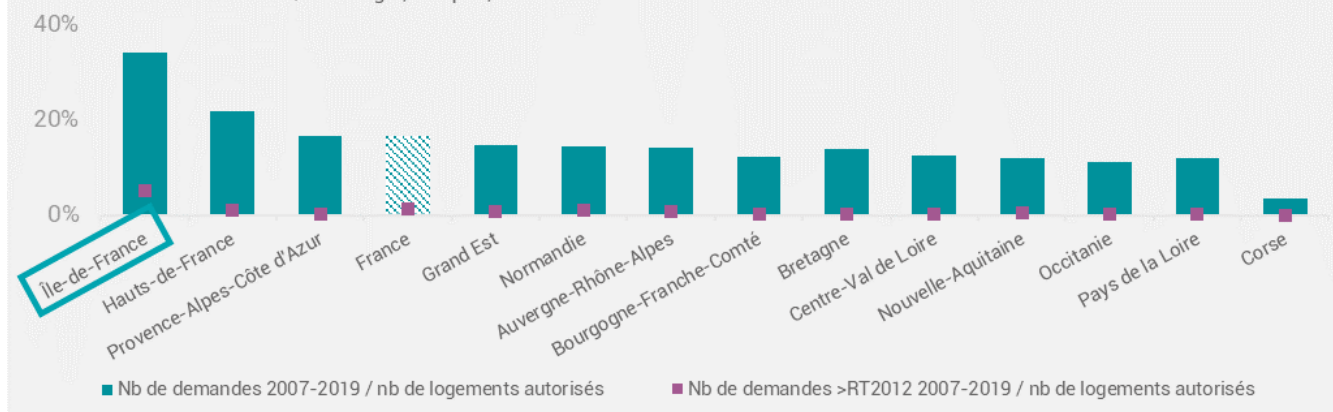
Les demandes de labellisation énergétique en recul

Les labellisations énergétiques de logements témoignent de certaines disparités territoriales sur les 12 dernières années, à la fois au niveau régional et au niveau national. Au sein de la région francilienne, Paris enregistre des performances, en termes de labellisation énergétique de logements, nettement supérieures à celles des autres départements. Malgré la chute constante des demandes de labellisation sur la période 2011-2019, la région francilienne reste la région de France métropolitaine la plus dynamique s'agissant des demandes de labellisation énergétique (en part des autorisations de logements).

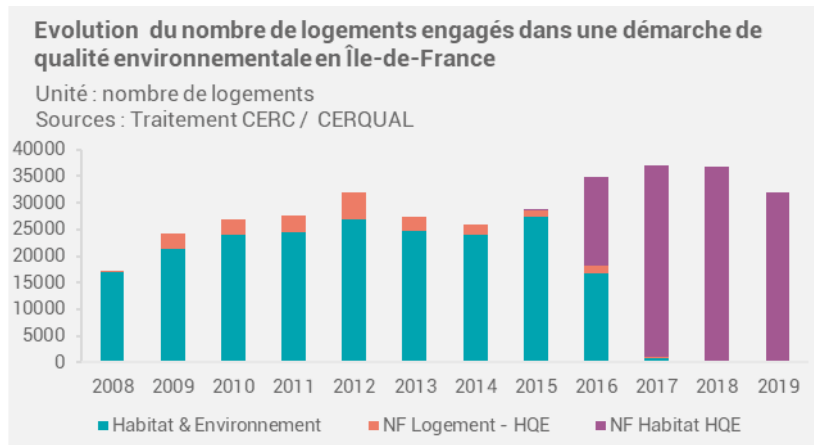
Bilan des demandes de labellisations énergétiques de logements de 2007-2019 en France

Unité : ratio nombre de logements

Source : Traitement CERC / Effinergie, Cerqual, Sitadel



Qualité environnementale des logements neufs : plus de la moitié des logements engagés dans une démarche de QE sont situés en Île-de-France

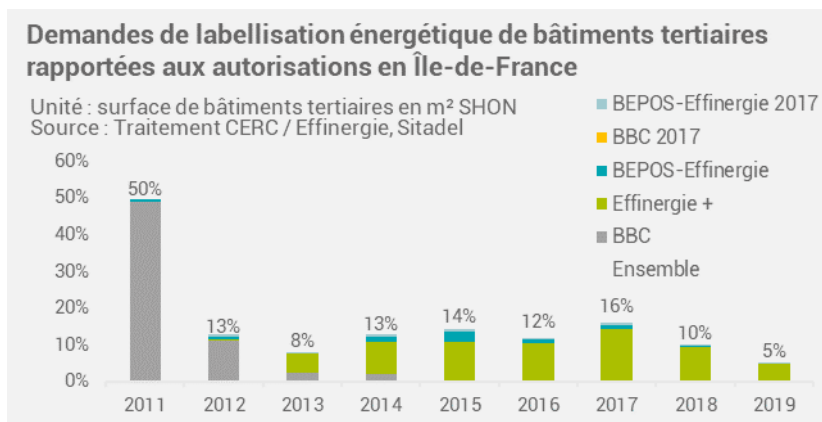


Nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale en 2019 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
31 958	56 271
-13%	-10%

En Île-de-France en 2019, près de 32 000 logements sont engagés dans une démarche de qualité environnementale. La région francilienne compte ainsi près de 57% des logements français engagés dans ces démarches (56 271 logements). Cet indicateur rencontre toutefois une légère baisse en 2019 : le nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale baisse de -13% en Île-de-France par rapport à l'année précédente. Cependant, malgré certaines fluctuations de cet indicateur, le nombre de logements engagés dans une démarche de qualité environnementale est globalement en hausse sur les 10 dernières années, dans la région francilienne.

L'Île-de-France : la région la plus en avance dans la labélisation énergétique de bâtiments tertiaires

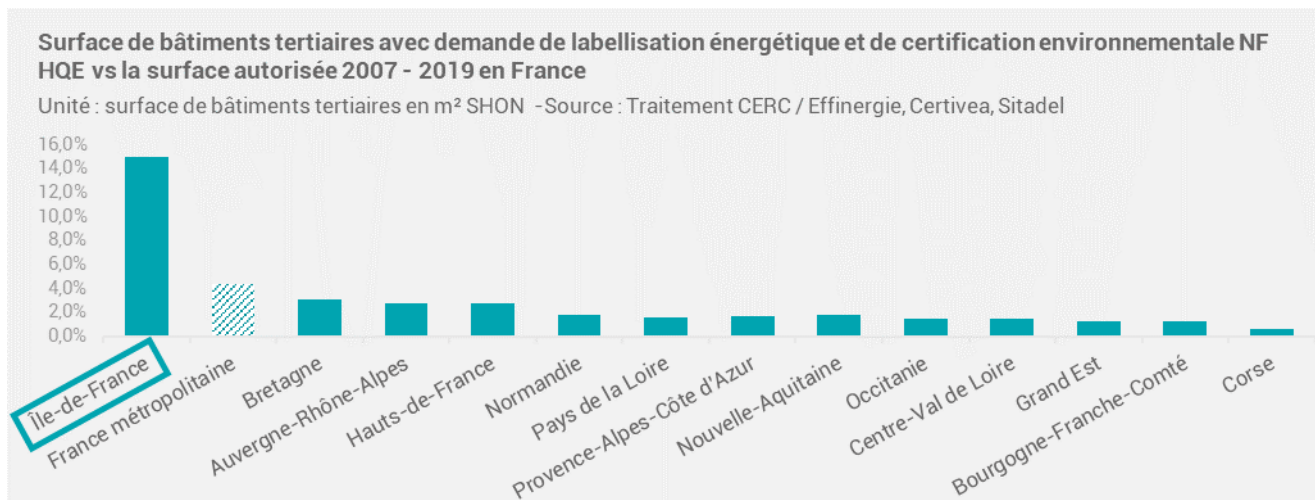


Surface de bâtiments tertiaires 2007-2019 par rapport à la surface autorisée

	Île-de-France	France
Labellisations énergétiques	15,0%	4,2%
Certifications NF HQE	18,6%	5,9%

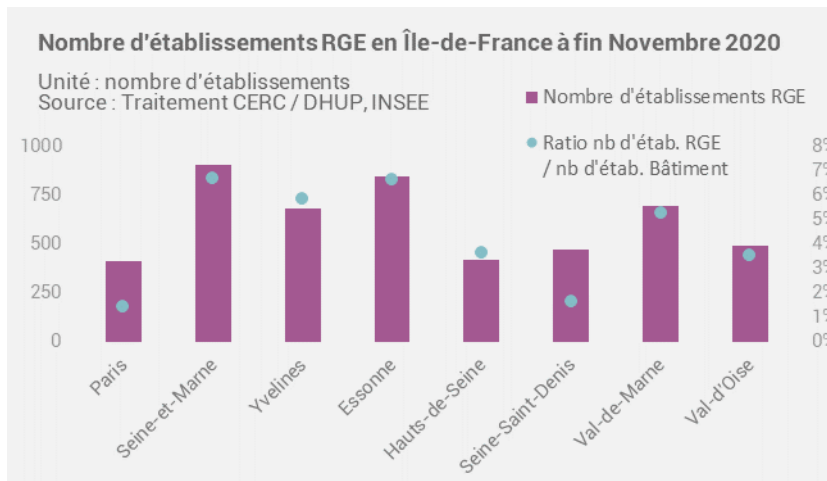
En 2019, les demandes de labélisation énergétique de bâtiments tertiaires (en surfaces) ne représentent plus que 5% des surfaces autorisées. Cet indicateur est en baisse nette sur la période 2011 – 2019.

Toutefois, la région francilienne demeure la plus dynamique de France métropolitaine en termes de labélisation énergétique et de certification environnementale NF HQE (en proportion de ses surfaces autorisées) sur la période 2007-2019.



La qualification RGE mobilise les entreprises de tous les territoires et de tous les domaines de travaux

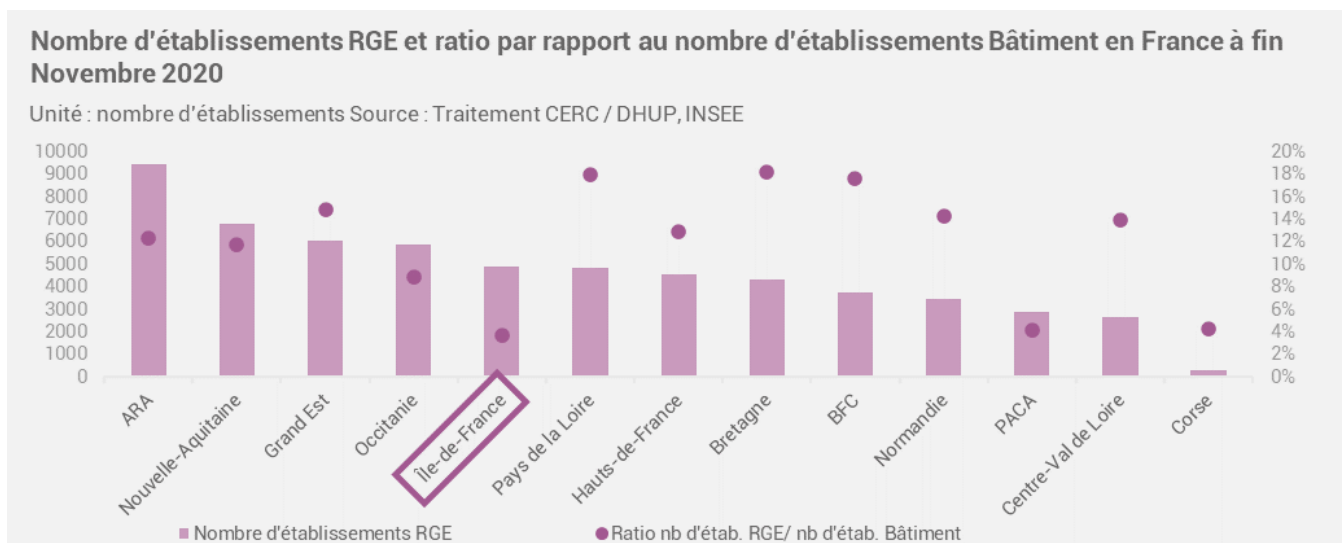
RGE : un volume d'entreprises labélisées qui varie selon les territoires



Ratio du nombre d'établissements RGE sur le nombre d'établissements Bâtiment à fin Novembre 2020

Île-de-France	France
3,7%	9,6%

Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons violet se réfèrent au nombre d'établissements RGE. L'axe de droite et les points bleus se réfèrent au ratio nombre d'établissements RGE / nombre d'établissements du Bâtiment.

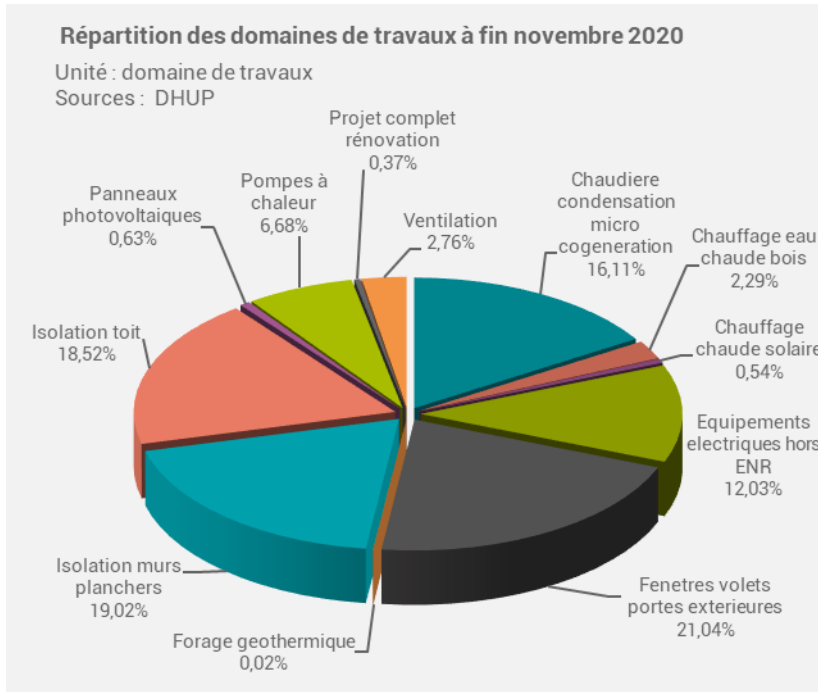


Note de lecture graphique : l'axe de gauche et le diagramme en bâtons violet se réfèrent au nombre d'établissements RGE. L'axe de droite et les points violets se réfèrent au ratio nombre d'établissements RGE / nombre d'établissements du Bâtiment.

A fin novembre 2020, l'Île-de-France compte 4 921 établissements RGE, représentant ainsi 3,7% des établissements du Bâtiment francilien. Cet indicateur est nettement inférieur à la moyenne nationale (9,6%), puisque près de 10% des établissements du Bâtiment français sont des établissements RGE. L'Île-de-France compte toutefois un nombre important d'entreprises RGE, relativement aux autres régions de France métropolitaine : la région francilienne compte à elle seule 8,2% des établissements RGE de France.

Le nombre et la proportion d'établissements RGE varient fortement selon le département considéré. Ainsi, Paris et la majorité des départements de la Petite Couronne enregistrent relativement moins d'établissements RGE (en nombre et en proportion des établissements du Bâtiment) que ceux de la Grande Couronne.

Des professionnels RGE principalement mobilisés sur les travaux d'isolation



Nombre d'établissements RGE à fin novembre 2020 (Evol. 3 mois)

Île-de-France	France
4 921	59 937
+5%	+5%

La part des établissements RGE est en hausse en Île-de-France à fin novembre 2020. Avec 4 921 établissements RGE, ce chiffre est en augmentation de +5% sur cette période par rapport au 3 mois précédents (données à fin août 2020).

Le nombre d'établissements RGE en hausse à fin 2020

Ce taux d'évolution est comparable à celui prévalant en moyenne, sur la même période, en France métropolitaine.

Répartition des domaines de travaux à fin novembre 2020 (Evol. 3 mois)

Unité : domaine de travaux
 Source : DHUP

Chaudière condensation micro cogeneration	1 494	▲	Isolation murs planchers	1 764	→
Chauffage chaude solaire	50	▲	Isolation toit	1 718	→
Chauffage eau chaude bois	212	▲▲	Panneaux photovoltaïques	58	▲
Equipements électriques hors ENR	1 116	→	Pompes à chaleur	620	▲
Fenêtres volets portes extérieures	1 952	→	Projet complet rénovation	34	▲
Forage géothermique	2	→	Ventilation	256	→

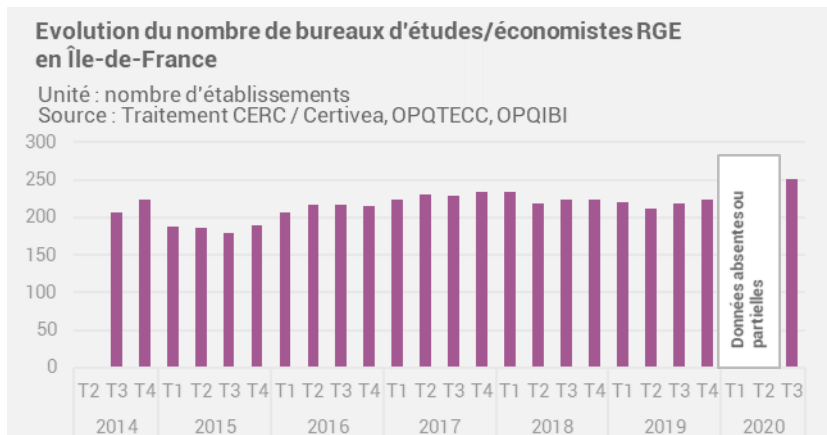
Remarque : une même entreprise RGE peut disposer de qualifications sur plusieurs domaines de travaux

Les entreprises franciliennes du Bâtiment labellisées RGE sont majoritairement spécialisées dans les travaux d'isolation (37%), la pose fenêtre/volets/portes extérieures (21%) et l'installation de chaudière à condensation/micro cogénération (16%), à fin novembre 2020.

Hausse du nombre d'entreprises qualifiées RGE dans le chauffage alternatif

Toutefois, les entreprises ayant une qualification RGE dans les travaux d'isolation ne sont pas nécessairement celles dont le nombre augmente le plus sur la période considérée. En effet, sur les 3 derniers mois à fin novembre 2020, les domaines de travaux les plus en hausse sont ceux relatifs au chauffage à énergie renouvelable (Chauffage eau chaude/bois, chauffage chaude solaire, chaudière condensation/micro génération, pompe à chaleur...). Toutefois, les entreprises installant des panneaux photovoltaïques ou réalisant des projets de rénovation complète sont également plus nombreuses à fin novembre qu'elles ne l'étaient trois mois auparavant (fin août 2020). Les entreprises spécialisées sur les autres types de travaux (isolation, fenêtres/volets/portes extérieures, ventilation, équipements électriques etc.) ont vu leur nombre stagner sur la période considérée.

La maîtrise d'œuvre RGE en forte progression à la fin de l'année 2020



Nombre de bureaux d'études/économistes RGE à fin T3 2020 (Evol. 1 an)

Île-de-France	France
251	1 637
+12,6%	+10%

A la fin du 3^{ème} trimestre 2020, la région Île-de-France compte plus de 250 bureaux d'études / économistes RGE, soit +12,6% de plus que l'année dernière à la même période (fin T3 2019). Il est ainsi possible que la crise sanitaire de 2020 et le plan de relance du gouvernement encouragent, indirectement, le développement de la maîtrise d'œuvre RGE.

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES DE LA CERC :



ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC :



CERC Île-de-France

tél. : 06 47 43 73 86 | e-mail : fiona.danglard.cerc@gmail.com
 Site régional : www.cercidf.fr | site national : www.cerc-actu.com

